



Le SNUipp-FSU 85

à
Monsieur l'Inspecteur d'Académie
Directeur des Services Départementaux
de l'Éducation Nationale

La Roche sur Yon, le vendredi 9 décembre 2011

Objet : calendrier prévisionnel de gestion et mouvement intra-départemental.

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

La Commission Administrative Paritaire Départementale prévue le mardi 24 janvier 2012 prévoit de traiter des règles du mouvement intra-départemental des enseignants du 1^{er} degré. Nous souhaitons vous faire part de nos propositions à ce sujet.

Afin de rendre constructifs nos échanges et de permettre à vos services une éventuelle réécriture de la circulaire départementale, il nous semble nécessaire que des discussions s'ouvrent préalablement.

Ainsi, nous sollicitons de votre part la mise en place d'un groupe de travail avant la CAPD du 24/01/2012.

Par ailleurs, après étude du calendrier prévisionnel de gestion, nous souhaitons attirer votre attention sur deux points :

⊕ une CAPD est nécessaire à l'issue du CTSD du 13/03/2012 afin de traiter de la situation des personnels victimes d'une mesure de carte scolaire, des départs en formation CAPA-SH et de la liste d'aptitude direction d'école ;

⊕ les réunions du Conseil Départemental de Formation, du CHS-CT, de la Commission de Réforme et de la CDAS ne figurent pas dans le document que nous avons reçu.

Veuillez recevoir, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, l'expression de nos sentiments respectueux.

Pour le SNUipp-FSU Vendée,

Jean-Jacques BOBIN,

Pierre CAMINADE,

Co-secrétaire départementaux